

MAIRIE DE CONDES



NOËL 2000

CONDES



INFORMATIONS

A la suite des **départs et arrivées** dans notre village, le solde migratoire est de 293 habitants.

Madame LELOUP, agent recenseur, s'est acquittée de cette tâche délicate, dans les meilleures conditions. Nous sommes heureux d'accueillir cette année au village :

Messieurs et Mesdames SCHOLLER, JENNEQUIN, GALLEY, CHAUVET, DEPOIRE, RECKINGER, LAHAYE, GOBET, ROLAND.

Nous adressons à ces nouveaux habitants nos souhaits de bienvenue les plus chaleureux, avant qu'ils ne soient formulés de vive voix le 8 janvier.

En effet, dans quelques semaines déjà, nous vivrons le passage à l'an 2000. La municipalité de CONDES, a choisi d'apporter sa modeste contribution à ce moment symbolique sous la forme d'un pot amical, qui suivra la plantation d'un « arbre du 3^{ème} millénaire » sur la place du village. Nous aurons donc le plaisir de vous inviter à nous rejoindre le **SAMEDI 8 JANVIER 2000 à 16H30** pour planter l'Arbre ou à partir de 17H à la salle des fêtes. Le groupe des KANTERS BROTHERS nous permettra de déguster la galette en musique. Nous espérons sincèrement vous compter parmi nous à cette occasion.

oOo

Comme dans tous les villages du département, les cloches sonneront pour l'an 2000 le 1^{er} janvier à 11 heures du matin.

POUR LES PLUS DE 60 ANS :

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent au repas offert par la commune le **samedi 15 janvier 2000 à 12H30** à la salle des fêtes. Nous espérons votre présence.

oOo

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).



L'OPAH engagée par la volonté des élus de la Communauté de Communes du Pays Chaumontais avec le soutien de l'Etat, de la Région Champagne Ardenne, du Conseil Général de la Haute-Marne et de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (l'ANAH) va permettre aux propriétaires privés de bénéficier d'aides financières prioritaires pour réhabiliter leurs logements, sous certaines conditions.

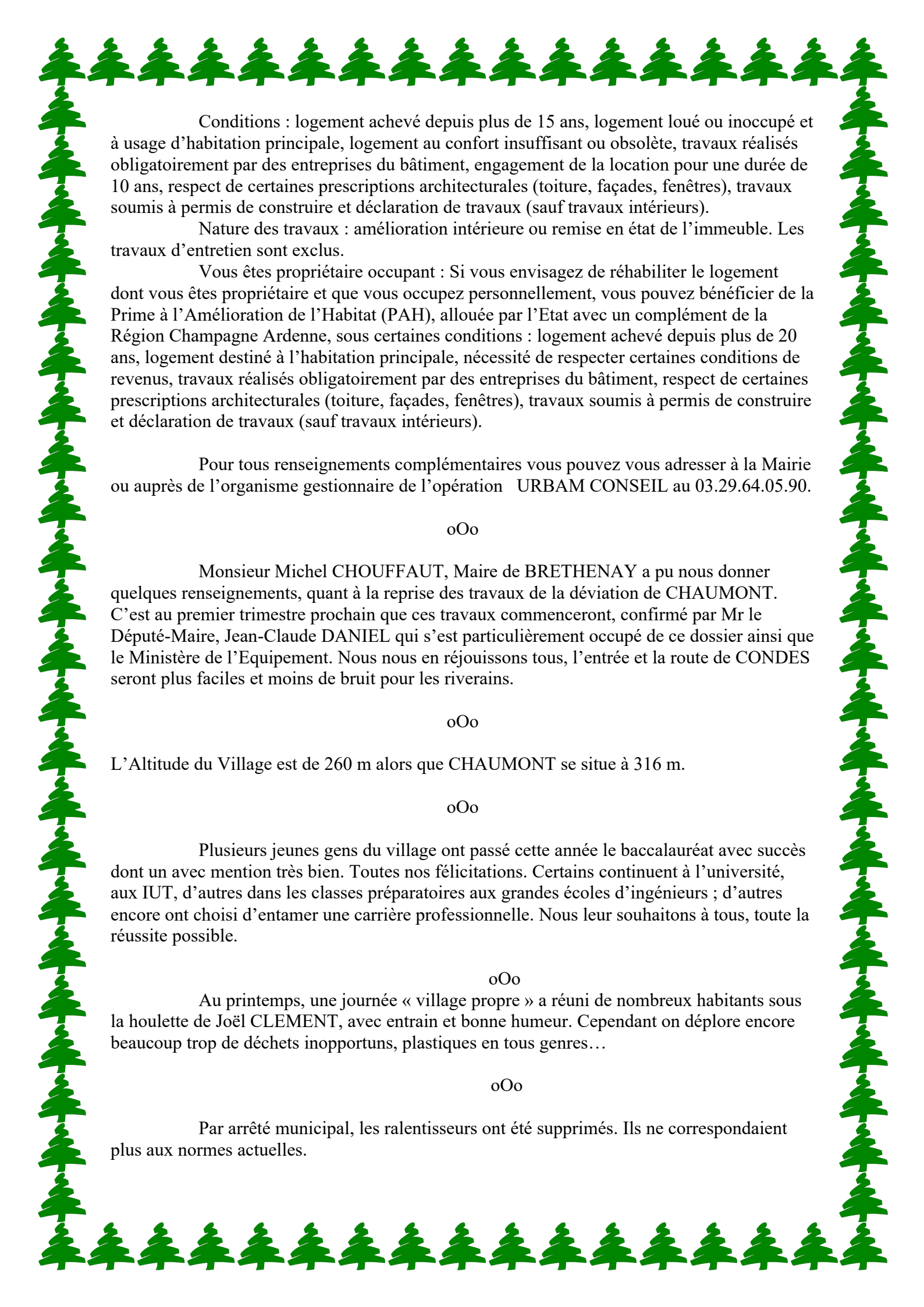
Un enjeu social et économique : Améliorer le confort des logements, c'est contribuer à maintenir la population, mais c'est aussi accueillir de nouvelles familles.

Par ailleurs la phase opérationnelle de l'OPAH qui a débuté en juin 1999 et qui s'achèvera fin 2001, va induire plusieurs millions de francs de travaux qui vont contribuer au soutien économique des entreprises et des artisans locaux.

Deux cas se présentent :

Vous êtes propriétaire d'un logement loué ou inoccupé :

Si vous envisagez de réhabiliter des logements locatifs ou de mettre en location des logements actuellement inoccupés, vous pouvez obtenir des subventions de l'ANAH avec un complément de la Région Champagne Ardenne et de la Communauté de Communes du Pays Chaumontais, sous certaines conditions et selon le type de travaux.



Conditions : logement achevé depuis plus de 15 ans, logement loué ou inoccupé et à usage d'habitation principale, logement au confort insuffisant ou obsolète, travaux réalisés obligatoirement par des entreprises du bâtiment, engagement de la location pour une durée de 10 ans, respect de certaines prescriptions architecturales (toiture, façades, fenêtres), travaux soumis à permis de construire et déclaration de travaux (sauf travaux intérieurs).

Nature des travaux : amélioration intérieure ou remise en état de l'immeuble. Les travaux d'entretien sont exclus.

Vous êtes propriétaire occupant : Si vous envisagez de réhabiliter le logement dont vous êtes propriétaire et que vous occupez personnellement, vous pouvez bénéficier de la Prime à l'Amélioration de l'Habitat (PAH), allouée par l'Etat avec un complément de la Région Champagne Ardenne, sous certaines conditions : logement achevé depuis plus de 20 ans, logement destiné à l'habitation principale, nécessité de respecter certaines conditions de revenus, travaux réalisés obligatoirement par des entreprises du bâtiment, respect de certaines prescriptions architecturales (toiture, façades, fenêtres), travaux soumis à permis de construire et déclaration de travaux (sauf travaux intérieurs).

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à la Mairie ou auprès de l'organisme gestionnaire de l'opération URBAM CONSEIL au 03.29.64.05.90.

oOo

Monsieur Michel CHOUFFAUT, Maire de BRETHENAY a pu nous donner quelques renseignements, quant à la reprise des travaux de la déviation de CHAUMONT. C'est au premier trimestre prochain que ces travaux commenceront, confirmé par Mr le Député-Maire, Jean-Claude DANIEL qui s'est particulièrement occupé de ce dossier ainsi que le Ministère de l'Equipement. Nous nous en réjouissons tous, l'entrée et la route de CONDES seront plus faciles et moins de bruit pour les riverains.

oOo

L'Altitude du Village est de 260 m alors que CHAUMONT se situe à 316 m.

oOo

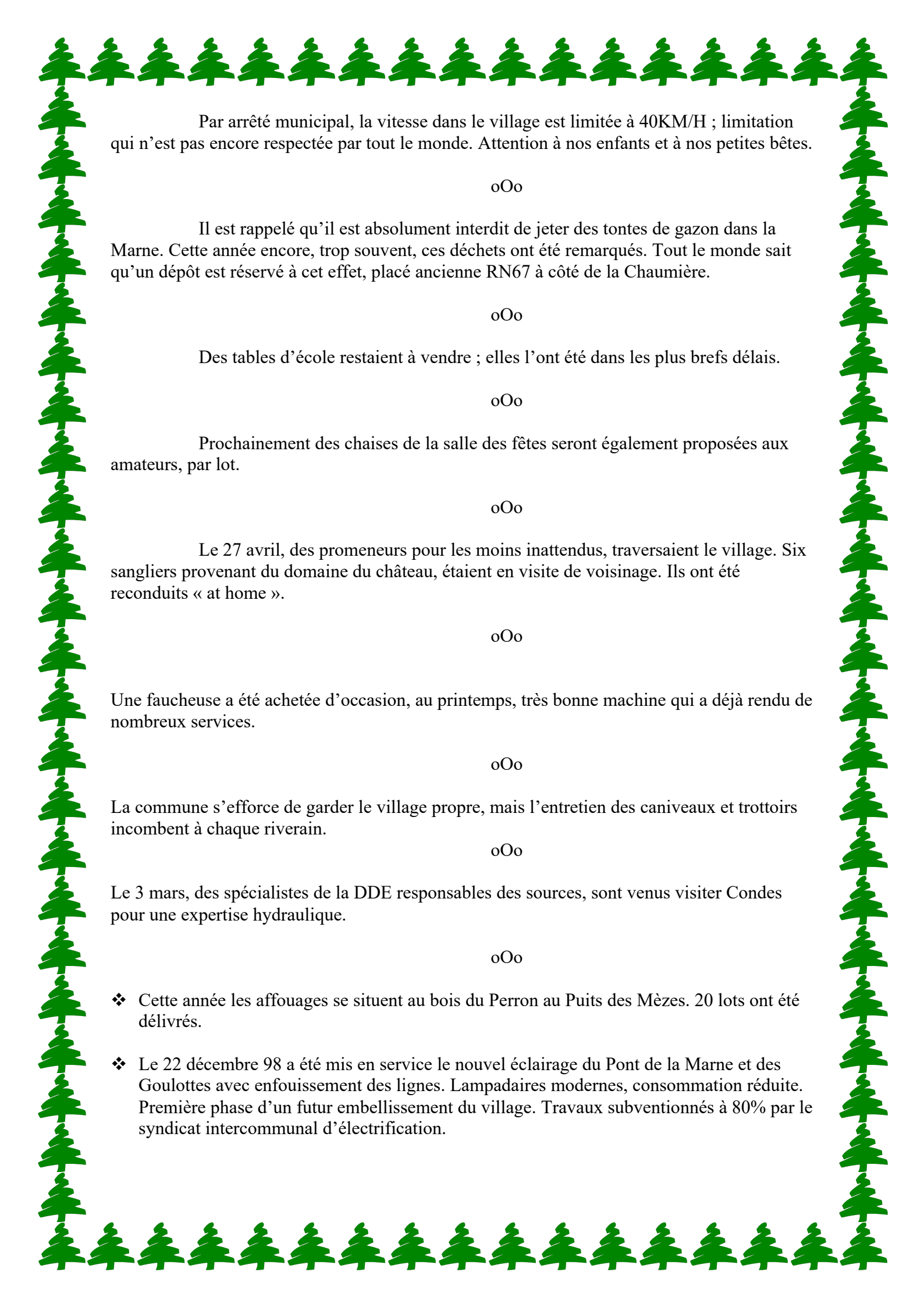
Plusieurs jeunes gens du village ont passé cette année le baccalauréat avec succès dont un avec mention très bien. Toutes nos félicitations. Certains continuent à l'université, aux IUT, d'autres dans les classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs ; d'autres encore ont choisi d'entamer une carrière professionnelle. Nous leur souhaitons à tous, toute la réussite possible.

oOo

Au printemps, une journée « village propre » a réuni de nombreux habitants sous la houlette de Joël CLEMENT, avec entrain et bonne humeur. Cependant on déplore encore beaucoup trop de déchets inopportuns, plastiques en tous genres...

oOo

Par arrêté municipal, les ralentisseurs ont été supprimés. Ils ne correspondaient plus aux normes actuelles.



Par arrêté municipal, la vitesse dans le village est limitée à 40KM/H ; limitation qui n'est pas encore respectée par tout le monde. Attention à nos enfants et à nos petites bêtes.

oOo

Il est rappelé qu'il est absolument interdit de jeter des tontes de gazon dans la Marne. Cette année encore, trop souvent, ces déchets ont été remarqués. Tout le monde sait qu'un dépôt est réservé à cet effet, placé ancienne RN67 à côté de la Chaumière.

oOo

Des tables d'école restaient à vendre ; elles l'ont été dans les plus brefs délais.

oOo

Prochainement des chaises de la salle des fêtes seront également proposées aux amateurs, par lot.

oOo

Le 27 avril, des promeneurs pour les moins inattendus, traversaient le village. Six sangliers provenant du domaine du château, étaient en visite de voisinage. Ils ont été reconduits « at home ».

oOo

Une faucheuse a été achetée d'occasion, au printemps, très bonne machine qui a déjà rendu de nombreux services.

oOo

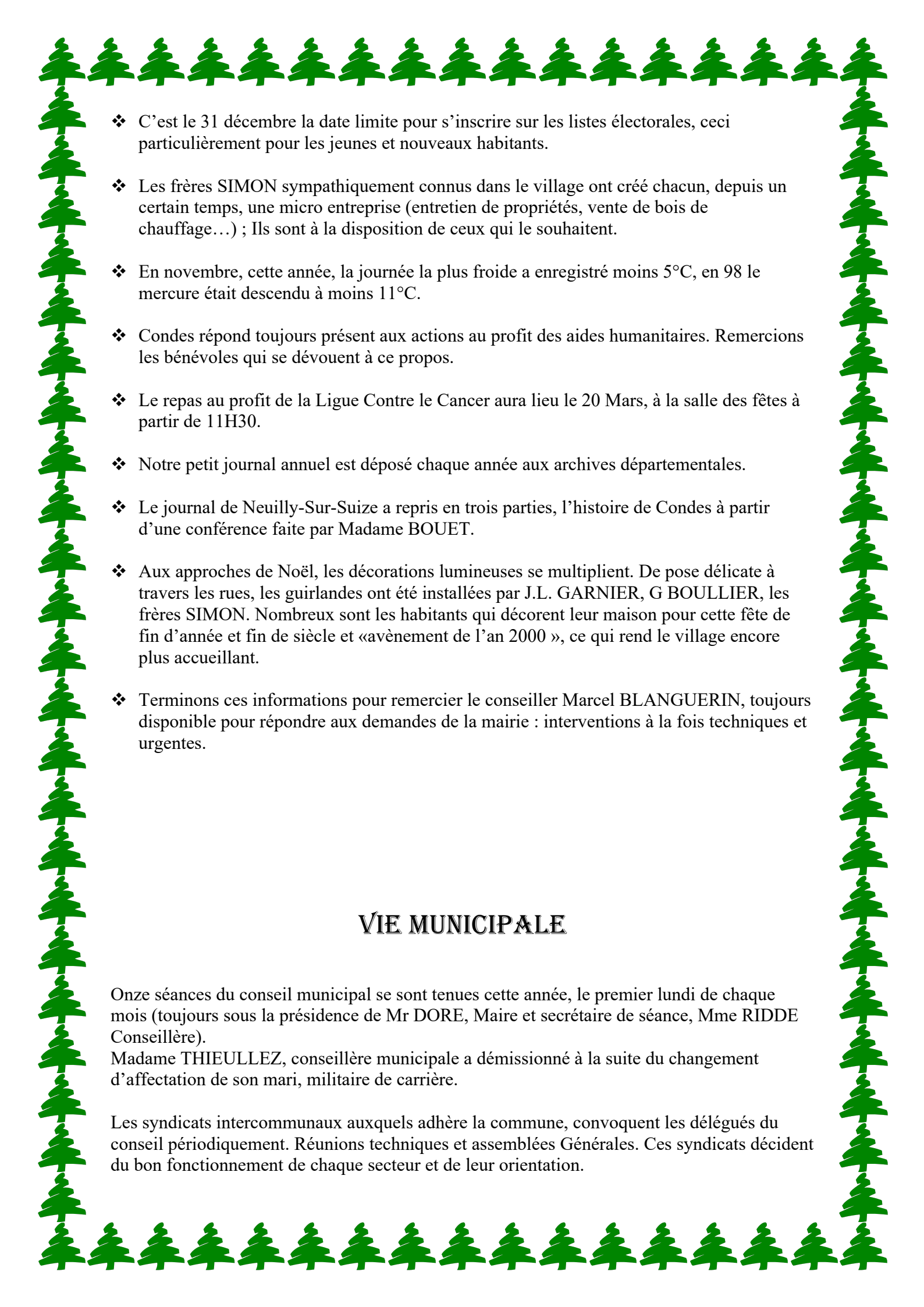
La commune s'efforce de garder le village propre, mais l'entretien des caniveaux et trottoirs incombe à chaque riverain.

oOo

Le 3 mars, des spécialistes de la DDE responsables des sources, sont venus visiter Condes pour une expertise hydraulique.

oOo

- ❖ Cette année les affouages se situent au bois du Perron au Puits des Mèzes. 20 lots ont été délivrés.
- ❖ Le 22 décembre 98 a été mis en service le nouvel éclairage du Pont de la Marne et des Goulottes avec enfouissement des lignes. Lampadaires modernes, consommation réduite. Première phase d'un futur embellissement du village. Travaux subventionnés à 80% par le syndicat intercommunal d'électrification.

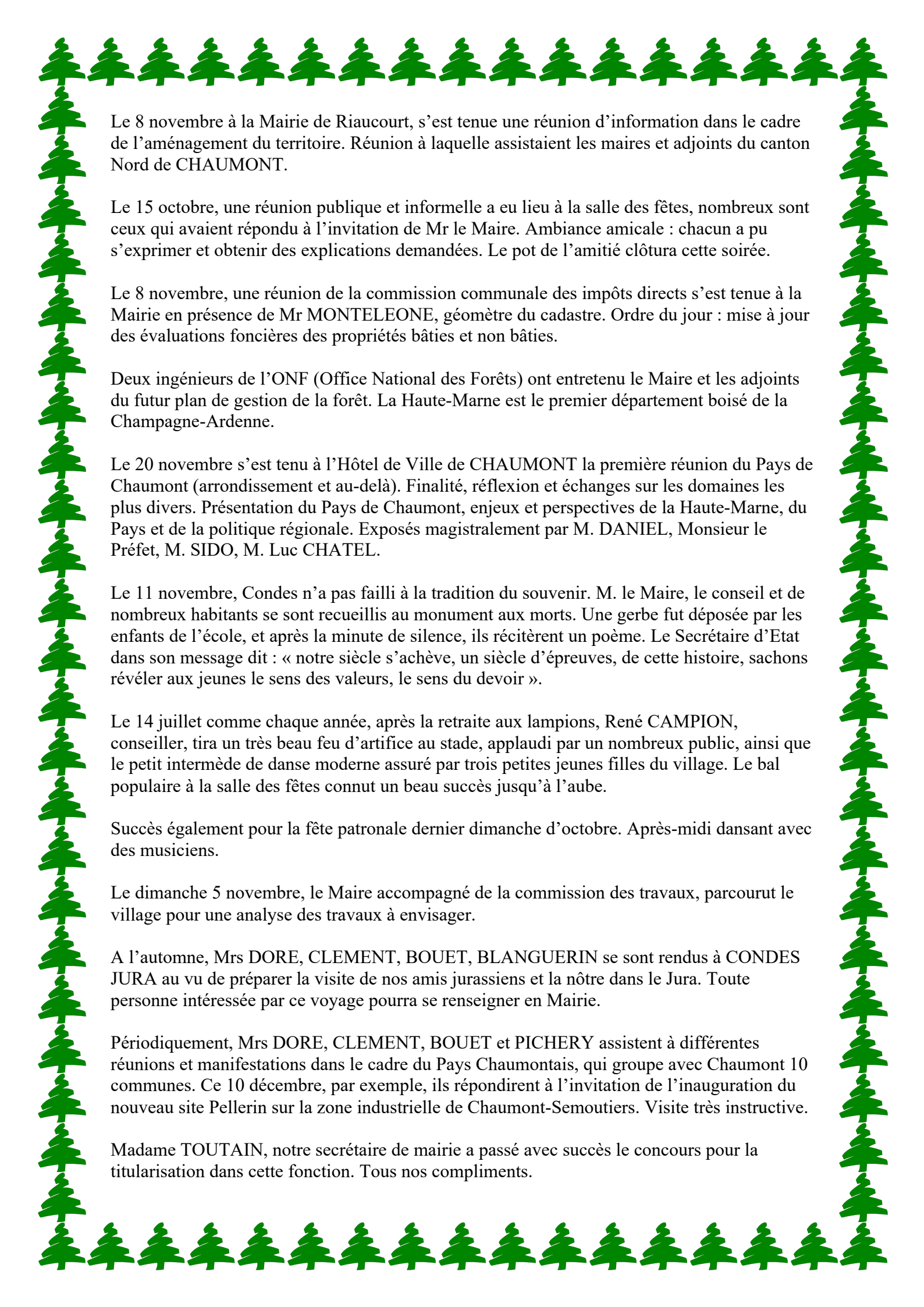
- 
- ❖ C'est le 31 décembre la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales, ceci particulièrement pour les jeunes et nouveaux habitants.
 - ❖ Les frères SIMON sympathiquement connus dans le village ont créé chacun, depuis un certain temps, une micro entreprise (entretien de propriétés, vente de bois de chauffage...); Ils sont à la disposition de ceux qui le souhaitent.
 - ❖ En novembre, cette année, la journée la plus froide a enregistré moins 5°C, en 98 le mercure était descendu à moins 11°C.
 - ❖ Condes répond toujours présent aux actions au profit des aides humanitaires. Remercions les bénévoles qui se dévouent à ce propos.
 - ❖ Le repas au profit de la Ligue Contre le Cancer aura lieu le 20 Mars, à la salle des fêtes à partir de 11H30.
 - ❖ Notre petit journal annuel est déposé chaque année aux archives départementales.
 - ❖ Le journal de Neuilly-Sur-Suize a repris en trois parties, l'histoire de Condes à partir d'une conférence faite par Madame BOUET.
 - ❖ Aux approches de Noël, les décorations lumineuses se multiplient. De pose délicate à travers les rues, les guirlandes ont été installées par J.L. GARNIER, G BOULLIER, les frères SIMON. Nombreux sont les habitants qui décorent leur maison pour cette fête de fin d'année et fin de siècle et «avènement de l'an 2000 », ce qui rend le village encore plus accueillant.
 - ❖ Terminons ces informations pour remercier le conseiller Marcel BLANGUERIN, toujours disponible pour répondre aux demandes de la mairie : interventions à la fois techniques et urgentes.

VIE MUNICIPALE

Onze séances du conseil municipal se sont tenues cette année, le premier lundi de chaque mois (toujours sous la présidence de Mr DORE, Maire et secrétaire de séance, Mme RIDDE Conseillère).

Madame THIEULLEZ, conseillère municipale a démissionné à la suite du changement d'affectation de son mari, militaire de carrière.

Les syndicats intercommunaux auxquels adhère la commune, convoquent les délégués du conseil périodiquement. Réunions techniques et assemblées Générales. Ces syndicats décident du bon fonctionnement de chaque secteur et de leur orientation.



Le 8 novembre à la Mairie de Riaucourt, s'est tenue une réunion d'information dans le cadre de l'aménagement du territoire. Réunion à laquelle assistaient les maires et adjoints du canton Nord de CHAUMONT.

Le 15 octobre, une réunion publique et informelle a eu lieu à la salle des fêtes, nombreux sont ceux qui avaient répondu à l'invitation de Mr le Maire. Ambiance amicale : chacun a pu s'exprimer et obtenir des explications demandées. Le pot de l'amitié clôtura cette soirée.

Le 8 novembre, une réunion de la commission communale des impôts directs s'est tenue à la Mairie en présence de Mr MONTELEONE, géomètre du cadastre. Ordre du jour : mise à jour des évaluations foncières des propriétés bâties et non bâties.

Deux ingénieurs de l'ONF (Office National des Forêts) ont entretenu le Maire et les adjoints du futur plan de gestion de la forêt. La Haute-Marne est le premier département boisé de la Champagne-Ardenne.

Le 20 novembre s'est tenu à l'Hôtel de Ville de CHAUMONT la première réunion du Pays de Chaumont (arrondissement et au-delà). Finalité, réflexion et échanges sur les domaines les plus divers. Présentation du Pays de Chaumont, enjeux et perspectives de la Haute-Marne, du Pays et de la politique régionale. Exposés magistralement par M. DANIEL, Monsieur le Préfet, M. SIDO, M. Luc CHATEL.

Le 11 novembre, Condes n'a pas failli à la tradition du souvenir. M. le Maire, le conseil et de nombreux habitants se sont recueillis au monument aux morts. Une gerbe fut déposée par les enfants de l'école, et après la minute de silence, ils récitèrent un poème. Le Secrétaire d'Etat dans son message dit : « notre siècle s'achève, un siècle d'épreuves, de cette histoire, sachons révéler aux jeunes le sens des valeurs, le sens du devoir ».

Le 14 juillet comme chaque année, après la retraite aux lampions, René CAMPION, conseiller, tira un très beau feu d'artifice au stade, applaudi par un nombreux public, ainsi que le petit intermède de danse moderne assuré par trois petites jeunes filles du village. Le bal populaire à la salle des fêtes connut un beau succès jusqu'à l'aube.

Succès également pour la fête patronale dernier dimanche d'octobre. Après-midi dansant avec des musiciens.

Le dimanche 5 novembre, le Maire accompagné de la commission des travaux, parcourut le village pour une analyse des travaux à envisager.

A l'automne, Mrs DORE, CLEMENT, BOUET, BLANGUERIN se sont rendus à CONDES JURA au vu de préparer la visite de nos amis jurassiens et la nôtre dans le Jura. Toute personne intéressée par ce voyage pourra se renseigner en Mairie.

Périodiquement, Mrs DORE, CLEMENT, BOUET et PICHERY assistent à différentes réunions et manifestations dans le cadre du Pays Chaumontais, qui groupe avec Chaumont 10 communes. Ce 10 décembre, par exemple, ils répondirent à l'inauguration du nouveau site Pellerin sur la zone industrielle de Chaumont-Semoutiers. Visite très instructive.

Madame TOUTAIN, notre secrétaire de mairie a passé avec succès le concours pour la titularisation dans cette fonction. Tous nos compliments.



TRAVAUX REALISES

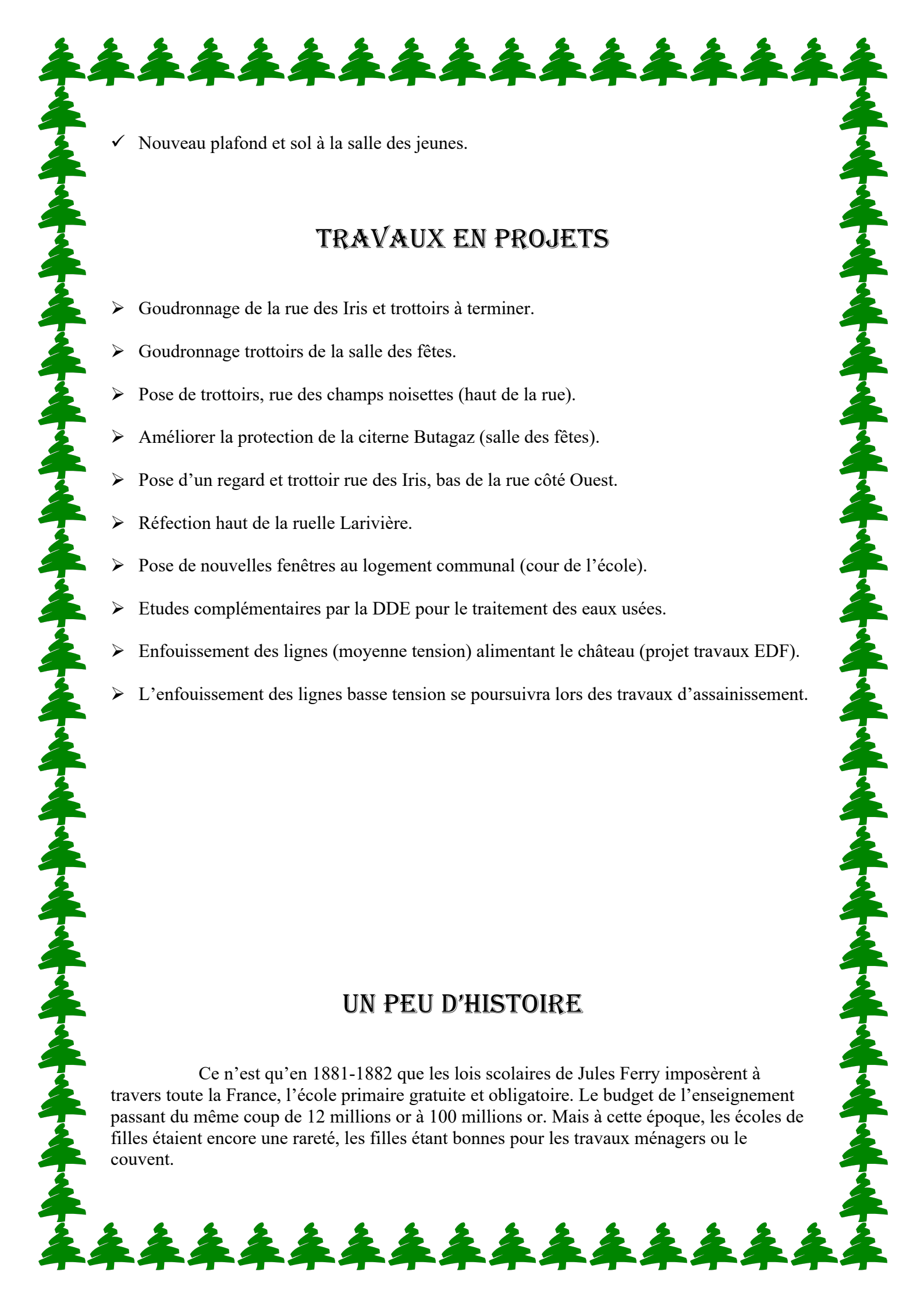
- ✓ Enfouissement des réseaux électriques rue des Goulottes et pont de la Marne, pose de nouveaux lampadaires.
- ✓ Réfection de la route de Treix (ligne droite en haut de la côte).
- ✓ Réfection du chemin du Baron (point attend).
- ✓ Nouveau sol dans la classe de l'école.
- ✓ Mur du cimetière qui s'était écroulé a été remonté. Rejointage par l'entreprise FERRARI, une grille a été fixée, grille fabriquée et installée par les établissements PIOT de Brethenay.
- ✓ Réfection de la ruelle Larivière (partie basse).
- ✓ Nouveau chauffage avec aération à la salle des fêtes.
- ✓ Installation à l'église de l'ancien chauffage de la salle des fêtes.
- ✓ Réfection des terrains de tennis.
- ✓ Isolation du grenier au-dessus de la cuisine de la salle des fêtes. Travaux exécutés par les frères SIMON.
- ✓ Révision de la toiture par une entreprise spécialisée.
- ✓ Réparation du mouvement électrique de l'horloge du clocher par l'entreprise BODET. L'heure officielle est transmise par satellite. Mettez vos montres et pendules à l'heure exacte.
- ✓ Des thuyas ont été plantés autour de la cuve de Butagaz se trouvant sur le côté de l'église.
- ✓ Remplacement des solives dans le plafond de la salle des fêtes. Belle frayeur pour Maurice !

Les frères SIMON effectuent différents travaux d'entretien dans nos bois et aux bords de la Marne.

- ✓ 6 nouveaux bacs à fleurs ont été confectionnés et installés dans le village, d'autres suivront en l'an 2000.

Pour l'embellissement du village, des riverains, plantent et entretiennent certains coins du village, nous remarquons particulièrement une jolie réalisation rue de Belle Rive.

Les bonnes volontés seront très appréciées pour entretenir les plantations dispersées dans le village. Merci d'avance.


- 
- ✓ Nouveau plafond et sol à la salle des jeunes.

TRAVAUX EN PROJETS

- Goudronnage de la rue des Iris et trottoirs à terminer.
- Goudronnage trottoirs de la salle des fêtes.
- Pose de trottoirs, rue des champs noisettes (haut de la rue).
- Améliorer la protection de la citerne Butagaz (salle des fêtes).
- Pose d'un regard et trottoir rue des Iris, bas de la rue côté Ouest.
- Réfection haut de la ruelle Larivière.
- Pose de nouvelles fenêtres au logement communal (cour de l'école).
- Etudes complémentaires par la DDE pour le traitement des eaux usées.
- Enfouissement des lignes (moyenne tension) alimentant le château (projet travaux EDF).
- L'enfouissement des lignes basse tension se poursuivra lors des travaux d'assainissement.

UN PEU D'HISTOIRE

Ce n'est qu'en 1881-1882 que les lois scolaires de Jules Ferry imposèrent à travers toute la France, l'école primaire gratuite et obligatoire. Le budget de l'enseignement passant du même coup de 12 millions or à 100 millions or. Mais à cette époque, les écoles de filles étaient encore une rareté, les filles étant bonnes pour les travaux ménagers ou le couvent.



Or, à CONDES, grâce au baron de FRAVILLE, ancien châtelain, une école de filles avait été créée et fonctionnait parfaitement depuis 1851, sous la férule de sœur Ambroisine. Celle-ci eut jusqu'à 15 élèves et ceci dans les bâtiments de l'orphelinat, résidence actuelle des frères CLEMENT. Condes était alors à la pointe du progrès.

Pour la petite histoire : TRAVAUX REALISES A LA FIN DU SIECLE DERNIER...

En août 1857, construction de la cave de la mairie : coût : 170 F

17 octobre 1858 : inauguration de la croix.

9 novembre 1862 : devis pour construire l'église 27406 F (or)

21 mars 1869 : acceptation pour mettre l'horloge au clocher : devis 1570 F

coût définitif de l'église : 33611 F dont 600 F de l'Etat, 1000 F de subventions particulières.

Elle a été inaugurée le 27 septembre 1865.

1834 Construction du pont actuel, coût : 7000 F

(Copie en dernière page d'une lettre du Préfet de la Haute-Marne en date du 19 juillet 1817)

Chemins communaux gérés par l'Association Foncière :

« Noms à retenir » (enregistrés au cadastre depuis sa création début 19^{ème} siècle – 1807).

Chemin rural du Bout des champs (longueur 500 m).

Chemin de Lavaux

Chemin de Riaucourt (600 m dit des quartiers)

Chemin du Poirier aux âmes (500 m)

Combe Billy

Chemin de croisé (200 m)

Chemin Albert (185 m)

Chemin Guillaumerotte (350 m)

Chemin des Sires Martin (250 m)

Communication du regroupement paroissial :


La messe de minuit sera dite cette année le 24 décembre à Brethenay, à 21H30. Monsieur l'Abbé Albert BEURE officiera. Le regroupement paroissial concerne 12 communes.

CARNET

Deux naissances en 1999, nos vœux de bonheur aux bébés et aux parents :

Loïc JEUDY né le 14 mai et Thibault COLLET né le 22 juin.

Cinq mariages cette année, voilà qui a animé de belle façon notre nouvelle mairie :



30/01/99 : M. Gérard GUY et Mme Suzanne CASUSO
29/05/99 : M. Michel GRAPINET et Mlle Céline LAURAIN
05/06/99 : M. Hervé LEBRETON et Mme Katia MORLET
26/06/99 : M. Bruno RABY et Mlle Sandrine FERRARI
16/10/99 : M. Homauon ALIPOUR MILAJERDI et Mlle Katia BEGUINET

Nous avons eu malheureusement à déplorer cette année la disparition de messieurs :

PICART Claude le 13/02/99
MAUCLERC Alain le 04/09/99
MORIS Michel le 07/10/99
Fin 1998, M. José EST (beau-frère de M. DORE).

Profondément peiné par ces deuils qui nous attristent beaucoup, nous renouvelons l'expression de notre sympathie aux familles.

AMICALE DES AÎNÉS

L'Amicale des Aînés, sous l'impulsion de son dynamique président a été très active tout au long de l'année.

Les mardis et vendredis (sauf l'été) à la salle de réunion de la mairie, joueuses et joueurs de cartes et de société se retrouvent dans une amicale ambiance. Chaque anniversaire est souhaité comme il se doit.

Trois fois par an, Thés dansants, qui remportent toujours un vif succès, aînés et juniors se retrouvent au son de virtuoses de l'accordéon.

Début mai, un voyage en Hollande fut apprécié. Particulièrement la découverte des plus beaux champs de tulipes du monde.

En octobre, les membres de l'Amicale et leurs amis ont assisté à un spectacle exceptionnel à Troyes : Le cirque de Moscou sur glace.

De nouveaux adhérents seraient les bienvenus, s'adresser au Président : Marcel BLANGUERIN.

SPORTS

US CONDES FOOTBALL

L'année 99 aura été une bonne année pour le club. L'objectif de début de saison ayant été atteint. A savoir : le maintien de l'équipe 1 en première division, et la montée de l'équipe réserve en 2^{ème} division. Sans trop de bruit, l'entraîneur Bernard Foster, bien épaulé par un petit groupe de dirigeants très efficaces, réussit chaque année à faire monter une équipe. Jacky Esprit pour sa 5^{ème} année de présidence, a pratiquement réussi son pari, grâce au

travail de tous. Il faut noter cette année le grand retour au club de Pascal Clément, qui est un exemple pour tous les jeunes.

Du nouveau cette année, le début d'une école de foot, 2 poussins, 2 débutants et 1 débutante. Cette année ces joueurs jouent en entente avec Bologne. Si de nouveaux joueurs ou joueuses de Condes veulent venir grossir les rangs, ils peuvent contacter le Président. Pour ce qui est des manifestations extra-sportives, après le loto de février auquel participent 140 personnes, l'assemblée générale du club du mois de juin (seuls quelques joueurs étaient absents) fut une réussite, suivie d'un tournoi annuel qui se déroula sous le soleil. A l'intersaison pas de grand bouleversement, un seul départ pour 10 arrivées. Au mois de novembre une choucroute a réuni 150 personnes. Les calendriers sont toujours de rigueur. Cette année, le club organise le passage à l'an 2000 par un réveillon. Il faut aussi remercier la municipalité qui a fait monter des buts neufs sur le stade, en plus de la subvention annuelle. Il ne faut pas oublier nos sponsors, le tabac presse « Le Marigny » de Chaumont, qui a offert un équipement complet au mois de février, TVS à Chaumont : 1 équipement complet au mois d'octobre. Les publicités sur les calendriers : Devarences, Reiniche, Fil-Fil, Merlin-Penné, Bouquin, Martel, Locatra, Promoroute, Ma Chaumière et Ségard à Villiers le Sec. N'oublions pas non plus le geste sympathique des nouveaux propriétaires de Ma Chaumière qui ont offert le 5 décembre aux deux équipes du club, un super casse-croûte. Ainsi donc, le club se porte bien sur le plan sportif ainsi que sur le plan financier. Mais il faut rester très vigilant pour les années à venir. Il serait souhaitable que de nouveaux dirigeants s'investissent dans le club.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2000 à toutes et à tous, et longue vie à l'U.S. CONDES FOOTBALL.

Le Président,
Jacky ESPRIT.



TENNIS

Jean Marie DUCOS, troisième président du club ayant quitté le village avec sa famille, ce que tout le monde regrette beaucoup, il fut un président compétent, très actif et combien sympathique ; c'est Gérald MEYER qui préside maintenant aux destinées de l'U.S. CONDES TENNIS. Gérald est un grand sportif, footballeur de talent. Père de deux fils également footballeurs et tennismen de talent. Le club est dans les mains d'un sportif aimable et dévoué qui saura continuer, nous en sommes sûrs, l'excellent travail de ses prédécesseurs.

Information : L'école de tennis a repris depuis le 14 novembre, le dimanche de 10H à 11H, inscriptions de 11H à 12H au club.

« Le tennis sport pour tous, de loisir et de compétition, pour garder la forme ».

Le Mot du Président :

« Mon souhait est de garder l'ambiance conviviale instaurée par Jean Marie. L'US CONDES TENNIS s'efforcera de garder cette ligne.

Mais je voudrais rappeler quelques principes de BONS SENS que chacun pourra comprendre. Pour accéder aux cours plusieurs cas sont possibles, être adhérent et avoir réglé

sa cotisation, être invité par un adhérent (une cotisation de 10 F sera à régler par l'invité, ceci pour la bonne marche du club et de son fonctionnement).

Pour l'accès aux cours deux clefs sont à disposition : chez M. FORCHANTRE Alain 10 rue du petit bois ou chez M. MEYER Gérald 15 rue Belle Rive.

Je compte sur votre compréhension et votre civisme pour que vive le club et à travers lui, le village de CONDES.

MEYER Gérald.

Pour tous renseignements : 03.25.01.12.55.

CONDES GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : **Chantal PICHERY**

Monitrice : Josiane CHAMPMARTIN

L'Association, toujours dynamique, compte, pour la saison 99/00, 26 licenciées (les messieurs craindraient-ils de ne pas être à la hauteur ?), qui se regroupent tous les mardis à 18H30 à la salle communale.

Pour le plus grand plaisir des adhérents, la monitrice participe régulièrement à des stages de recyclage, leur permettant d'évoluer dans des exercices toujours renouvelés.

Le groupe reste ouvert à de nouvelles adhésions.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Présidente.

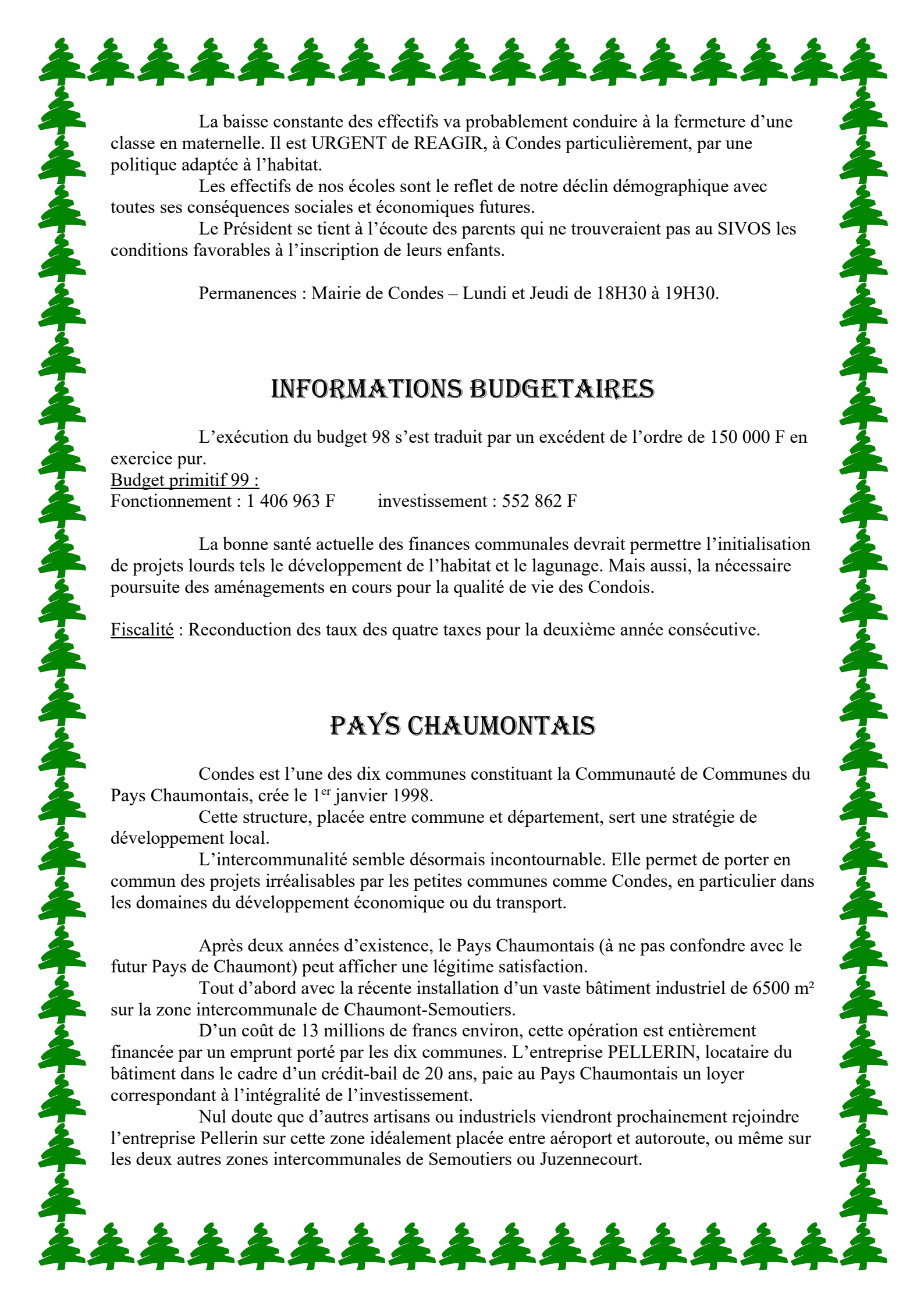


VIE SCOLAIRE

SIVOS DE LA VALLEE

Président : **Jean-Pierre PICHERY**, Conseiller Municipal.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (Condes, Brethenay, Riaucourt) compte 69 enfants cette année scolaire pour 5 classes.



La baisse constante des effectifs va probablement conduire à la fermeture d'une classe en maternelle. Il est URGENT de REAGIR, à Condes particulièrement, par une politique adaptée à l'habitat.

Les effectifs de nos écoles sont le reflet de notre déclin démographique avec toutes ses conséquences sociales et économiques futures.

Le Président se tient à l'écoute des parents qui ne trouveraient pas au SIVOS les conditions favorables à l'inscription de leurs enfants.

Permanences : Mairie de Condes – Lundi et Jeudi de 18H30 à 19H30.

INFORMATIONS BUDGETAIRES

L'exécution du budget 98 s'est traduit par un excédent de l'ordre de 150 000 F en exercice pur.

Budget primitif 99 :

Fonctionnement : 1 406 963 F investissement : 552 862 F

La bonne santé actuelle des finances communales devrait permettre l'initialisation de projets lourds tels le développement de l'habitat et le lagunage. Mais aussi, la nécessaire poursuite des aménagements en cours pour la qualité de vie des Condois.

Fiscalité : Reconduction des taux des quatre taxes pour la deuxième année consécutive.

PAYS CHAUMONTAIS

Condes est l'une des dix communes constituant la Communauté de Communes du Pays Chaumontais, créée le 1^{er} janvier 1998.

Cette structure, placée entre commune et département, sert une stratégie de développement local.

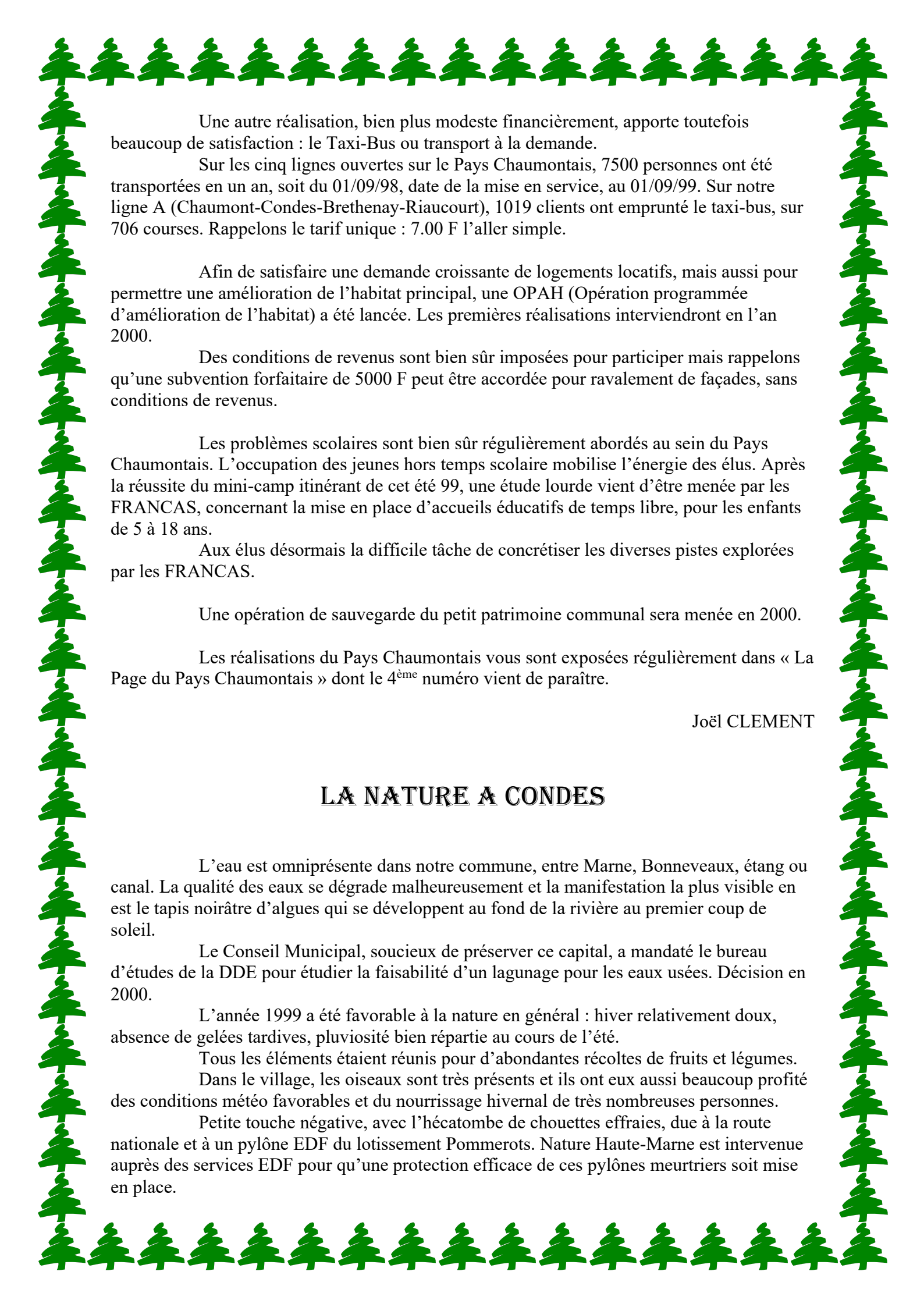
L'intercommunalité semble désormais incontournable. Elle permet de porter en commun des projets irréalisables par les petites communes comme Condes, en particulier dans les domaines du développement économique ou du transport.

Après deux années d'existence, le Pays Chaumontais (à ne pas confondre avec le futur Pays de Chaumont) peut afficher une légitime satisfaction.

Tout d'abord avec la récente installation d'un vaste bâtiment industriel de 6500 m² sur la zone intercommunale de Chaumont-Semoutiers.

D'un coût de 13 millions de francs environ, cette opération est entièrement financée par un emprunt porté par les dix communes. L'entreprise PELLERIN, locataire du bâtiment dans le cadre d'un crédit-bail de 20 ans, paie au Pays Chaumontais un loyer correspondant à l'intégralité de l'investissement.

Nul doute que d'autres artisans ou industriels viendront prochainement rejoindre l'entreprise Pellerin sur cette zone idéalement placée entre aéroport et autoroute, ou même sur les deux autres zones intercommunales de Semoutiers ou Juzennecourt.



Une autre réalisation, bien plus modeste financièrement, apporte toutefois beaucoup de satisfaction : le Taxi-Bus ou transport à la demande.

Sur les cinq lignes ouvertes sur le Pays Chaumontais, 7500 personnes ont été transportées en un an, soit du 01/09/98, date de la mise en service, au 01/09/99. Sur notre ligne A (Chaumont-Condes-Brethenay-Riauourt), 1019 clients ont emprunté le taxi-bus, sur 706 courses. Rappelons le tarif unique : 7.00 F l'aller simple.

Afin de satisfaire une demande croissante de logements locatifs, mais aussi pour permettre une amélioration de l'habitat principal, une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) a été lancée. Les premières réalisations interviendront en l'an 2000.

Des conditions de revenus sont bien sûr imposées pour participer mais rappelons qu'une subvention forfaitaire de 5000 F peut être accordée pour ravalement de façades, sans conditions de revenus.

Les problèmes scolaires sont bien sûr régulièrement abordés au sein du Pays Chaumontais. L'occupation des jeunes hors temps scolaire mobilise l'énergie des élus. Après la réussite du mini-camp itinérant de cet été 99, une étude lourde vient d'être menée par les FRANCAS, concernant la mise en place d'accueils éducatifs de temps libre, pour les enfants de 5 à 18 ans.

Aux élus désormais la difficile tâche de concrétiser les diverses pistes explorées par les FRANCAS.

Une opération de sauvegarde du petit patrimoine communal sera menée en 2000.

Les réalisations du Pays Chaumontais vous sont exposées régulièrement dans « La Page du Pays Chaumontais » dont le 4^{ème} numéro vient de paraître.

Joël CLEMENT

LA NATURE A CONDES

L'eau est omniprésente dans notre commune, entre Marne, Bonneveaux, étang ou canal. La qualité des eaux se dégrade malheureusement et la manifestation la plus visible en est le tapis noirâtre d'algues qui se développent au fond de la rivière au premier coup de soleil.

Le Conseil Municipal, soucieux de préserver ce capital, a mandaté le bureau d'études de la DDE pour étudier la faisabilité d'un lagunage pour les eaux usées. Décision en 2000.

L'année 1999 a été favorable à la nature en général : hiver relativement doux, absence de gelées tardives, pluviosité bien répartie au cours de l'été.

Tous les éléments étaient réunis pour d'abondantes récoltes de fruits et légumes.

Dans le village, les oiseaux sont très présents et ils ont eux aussi beaucoup profité des conditions météo favorables et du nourrissage hivernal de très nombreuses personnes.

Petite touche négative, avec l'hécatombe de chouettes effraies, due à la route nationale et à un pylône EDF du lotissement Pommerots. Nature Haute-Marne est intervenue auprès des services EDF pour qu'une protection efficace de ces pylônes meurtriers soit mise en place.

Signalons la bonne volonté de cet établissement qui, déjà suite à l'intervention de Nature Haute-Marne, a protégé tous les pylônes des diverses lignes électriques situées derrière le terrain de foot. Les petits tortillons blancs placés de chaque côté de l'armement empêchent les gros oiseaux (chouettes, buses, faucons...) de se poser et donc de risquer l'électrocution.

Toutes les observations d'oiseaux vivants ou morts sont les bienvenues auprès de Joël CLEMENT. Elles permettent de solutionner de multiples problèmes.

La 4^{ème} édition des Balades Vertes de Nature Haute-Marne est parue. 60 balades aux quatre coins de notre département vous permettront de mieux connaître ses paysages, sa flore et sa faune.

Plusieurs sorties auront lieu à Condes. Programme disponible à la Mairie.

BIBLIOTHEQUE



A compter du 01/01/2000, les permanences seront assurées un lundi sur deux, à savoir le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois de 17H30 à 18H30. En cas de besoin, entre les jours d'ouverture, il est toujours possible de me joindre pour emprunter un ouvrage. Un grand merci au «noyau dur» des fidèles lectrices et lecteurs de 99.

Bernadette CHITTARO

Service du Conseil Général, la bibliothèque départementale s'attache à diffuser à toutes les communes de moins de 10000 habitants, ces lectures si précieuses pour l'esprit à travers un réseau de bibliothèques animées par des bénévoles. Les enjeux de notre société de communication impliquent une nécessaire ouverture d'esprit et une réactivité importante.

Jean BOUET

**À TOUTES ET À TOUS, BON NOËL 1999
MEILLEURS VŒUX ET BONNE, BONNE SANTE POUR L'AN 2000**

Le Maire :

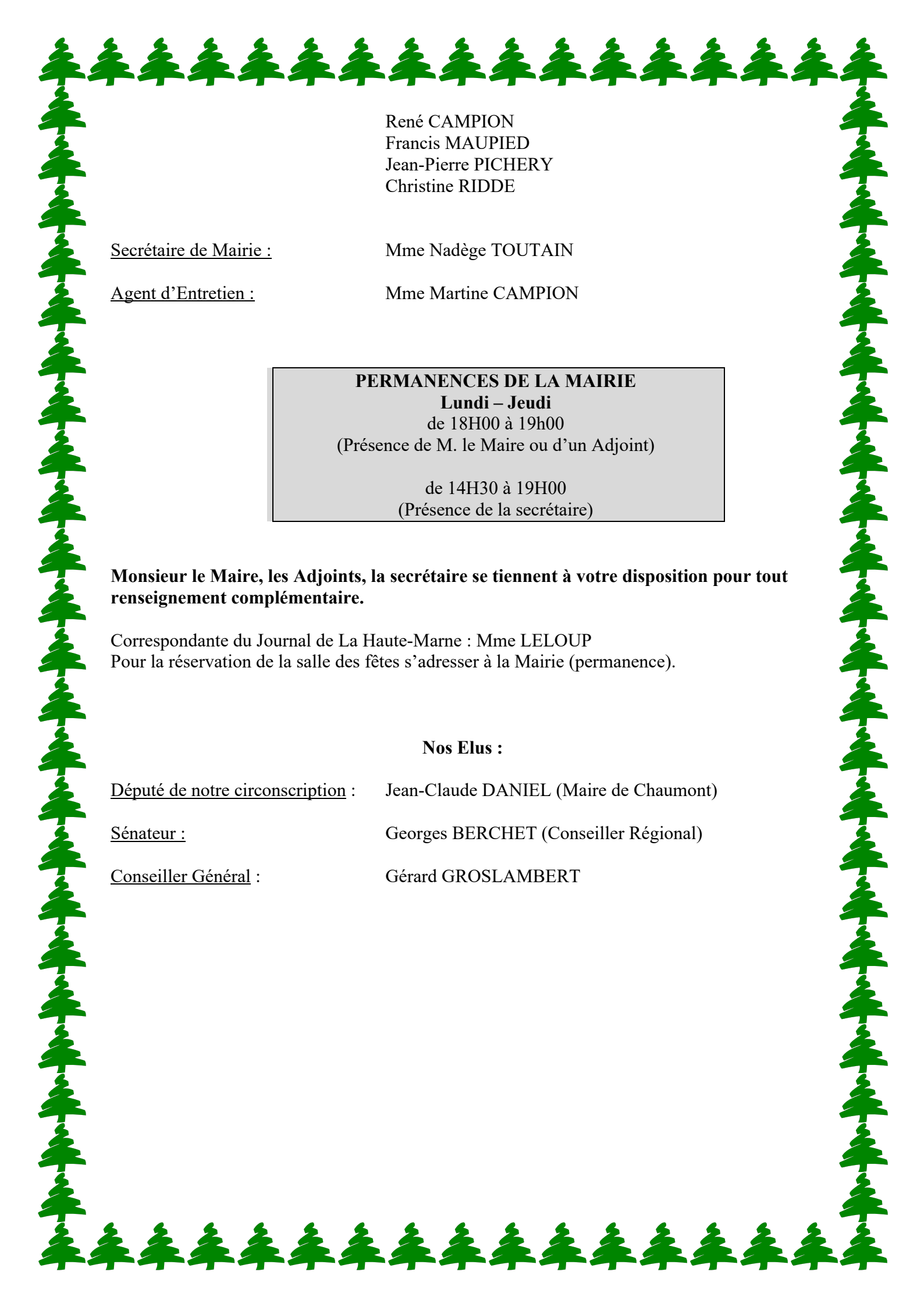
Robert DORE

Les Adjoints :

Joël CLEMENT
Jean BOUET

Le Conseil :

Marcel BLANGUERIN
Guy BOULLIER



René CAMPION
Francis MAUPIED
Jean-Pierre PICHERY
Christine RIDDE

Secrétaire de Mairie : Mme Nadège TOUTAIN

Agent d'Entretien : Mme Martine CAMPION

PERMANENCES DE LA MAIRIE
Lundi – Jeudi
de 18H00 à 19h00
(Présence de M. le Maire ou d'un Adjoint)

de 14H30 à 19H00
(Présence de la secrétaire)

Monsieur le Maire, les Adjoint, la secrétaire se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Correspondante du Journal de La Haute-Marne : Mme LELOUP
Pour la réservation de la salle des fêtes s'adresser à la Mairie (permanence).

Nos Elus :

Député de notre circonscription : Jean-Claude DANIEL (Maire de Chaumont)

Sénateur : Georges BERCHET (Conseiller Régional)

Conseiller Général : Gérard GROSLAMBERT